



## Votre branche professionnelle soutient financièrement les salariés en difficulté financière !



### Aide exceptionnelle : de quoi s'agit-il ?

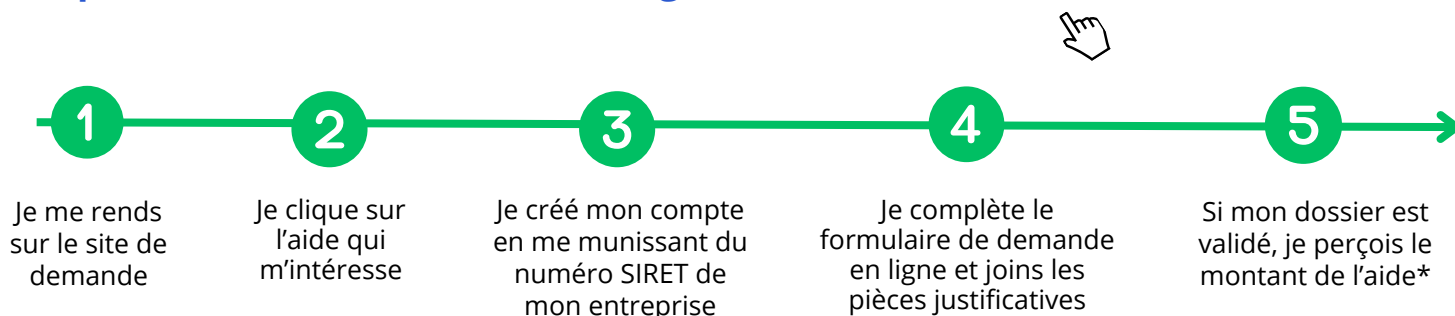
C'est une aide financière destinée aux salariés faisant face à un aléa de la vie qui les met dans une situation financière difficile :

- **Dépenses importantes** : problème de santé non pris en charge par l'assurance maladie, réaménagement de votre habitat en cas d'handicap ou de dépendance...
- **Défauts de paiement** : factures ou loyers impayés...
- **Situations familiales difficiles** : divorce ou séparation, violences familiales, déménagement d'urgence, baisse de revenu...

### Comment faire une demande d'aide financière ?

Rendez-vous sur le site de demande :

<https://branche-hds.fr/branche/organismesdeformation/>



\*Le montant de l'aide financière est déterminé après étude du dossier et attribuée sous conditions de ressources et de situation.